

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 1 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	2
1.1 Contexte du rapport	2
1.2 Objectifs	3
1.3 Méthodologie du diagnostic	3
1. aperçu sur l'Arrondissement N°1	5
2. État des lieux des équipements	8
2.1 Les équipements d'infrastructure	8
2.2 Les équipements de superstructure	9
3. Le forum participatif DU 14 OCTOBRE A L'ARRONDISSEMENT N°1.....	11
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	12
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	15
Conclusion.....	19

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'arrondissement 1 de la ville de Ouagadougou est située au cœur institutionnel et administratif de la ville. Il occupe une position stratégique dans la zone centrale. Avec un rôle majeur dans l'organisation urbaine, la gouvernance municipale, les activités économiques et la structuration des services urbains. Zone historique de la ville, l'Arrondissement 1 abrite une partie des plus anciens quartiers de Ouagadougou, tels que : Koulouba, Samandin, Bilbalogho, etc. ainsi que d'autres secteurs urbains denses et fonctionnels.

Ces quartiers concentrent des activités résidentielles, commerciales, administratives et artisanales fortement intégrées aux dynamiques métropolitaines.

En raison de sa centralité, l'arrondissement joue un rôle structurant dans :

- La gouvernance urbaine, avec la présence de nombreux services municipaux et déconcentrés ;
- L'activité économique, notamment le commerce de proximité, les marchés locaux, les ateliers artisanaux et les services ;
- La mobilité urbaine, en tant que zone de passage et de connexion entre les différents arrondissements ;
- L'accès aux services sociaux, compte tenu de la densité d'équipements éducatifs, sanitaires, culturels et sportifs.

L'Arrondissement 1 fait face à des défis typiques d'un espace urbain dense :

- Sollicitation forte des infrastructures ;
- Problématiques d'assainissement ;
- Congestion des voies urbaines ;
- Mutation des parcelles d'habitation.

Le présent rapport est élaboré dans le cadre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga, afin de produire un diagnostic sectoriel complet et d'alimenter la planification stratégique à l'échelle métropolitaine.

1.2 Objectifs

Le présent rapport vise à réaliser un diagnostic territorial complet, structuré et actualisé de l'Arrondissement 1 de Ouagadougou, afin d'appuyer la planification urbaine, la gestion des services sociaux de base, et l'intégration cohérente de l'arrondissement dans la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga.

De manière spécifique, ce rapport poursuit les finalités suivantes :

❖ Analyser les caractéristiques urbaines, socio-économiques et environnementales

Il s'agit de comprendre la structure démographique, la densité de population, l'occupation de l'espace, les fonctions urbaines dominantes, ainsi que les contraintes et atouts de l'arrondissement.

❖ Identifier et évaluer les équipements urbains et infrastructures de base

Le rapport examine la répartition, l'accessibilité, la densité et l'état des équipements dans les secteurs : de l'éducation, la santé, l'eau et assainissement, de l'énergie, culture et sport, infrastructures marchandes et artisanales, sécurité, Administration etc.

❖ Mettre en évidence les besoins prioritaires de développement urbain

L'objectif est de repérer les insuffisances, les zones sous-équipées, les enjeux de couverture des services, les pressions foncières, ainsi que les défis liés à la mobilité, l'assainissement et la gestion des déchets.

❖ Apprécier les dynamiques inter-arrondissements et la cohérence métropolitaine

L'arrondissement étant intégré dans un tissu urbain continu, le rapport analyse ses interactions fonctionnelles avec les autres arrondissements de Ouagadougou et des communes du Grand Ouaga, notamment en termes de mobilité, commerce, accès aux services et infrastructures partagées.

1.3 Méthodologie du diagnostic

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 1 de Ouagadougou a été élaboré selon une démarche méthodologique alignée sur les exigences de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga.

Elle repose sur l'exploitation de données administratives, urbaines et sectorielles disponibles, combinée à l'atelier participatif diagnostic réalisé au sein de l'arrondissement et à une analyse fonctionnelle tenant compte des particularités d'un territoire urbain dense et fortement structuré.

L'analyse repose sur une lecture intégrée du territoire, adaptée à un contexte urbain.
Elle se décline en trois niveaux :

1.3.1 Lecture spatiale et physique

Cette première lecture permet d'identifier :

- La structure du tissu urbain (secteurs, quartiers, usages du sol),
- L'organisation des réseaux (voirie, drainage, mobilités),
- Les zones de densité, de pression foncière ou de mutation urbaine,
- Les enjeux environnementaux (gestion des eaux pluviales, inondations localisées, pollution).

1.3.2 Lecture socio-économique et fonctionnelle

Elle consiste à analyser :

- La distribution des équipements (écoles, CSPS, marchés, espaces culturels) ;
- La diversité des activités économiques (formelles/informelles) ;
- La dynamique commerciale, artisanale et de services ;
- La mobilité intra-urbaine ;
- Les contraintes liées à l'habitat, au foncier, et aux services urbains ;

1.3.3 Lecture prospective et stratégique

Cette lecture vise à :

- Identifier les besoins prioritaires en équipements et services ;
- Mettre en évidence les défis urbains émergents (insalubrité, congestion, insécurité routière) ;
- Égarer les opportunités d'aménagement ;
- Anticiper les enjeux de croissance et d'expansion du centre-ville sur le long terme.

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche ;
- Une saison pluvieuse de juin à octobre ;
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C.

Hydrographie : Absence de cours d'eau permanents.

Présence de zones de dépression et stagnation saisonnière des eaux, notamment dans les secteurs 5 et 6 autour du canal.

Activités économiques :

- Commerce formel et informel très dense ;
- Banques, assurances, services financiers ;
- Marchés, yaars, restaurants, maquis ;
- Tourisme urbain (hôtels, monuments, avenues emblématiques) ;
- Transport urbain et interurbain.

Services administratifs : forte concentration d'institutions publiques

Equipements marchands :

- Les marchés : 10 marchés ou yaars ;
- Hôtelleries : 16 hôtels ou établissements d'hébergement ;
- Gare routière : 9 compagnies de transport / mini-gares.

Gare ferroviaire :

Routes :

Ecoles :

- 21 écoles primaires ;
- 12 préscolaires ;

Etablissements secondaires :

- 12 lycées d'enseignement général ;
- 7 établissements post-primaires ;
- 2 lycées techniques ;
- 9 complexes scolaires.

Enseignement supérieur : 6 établissements supérieurs**Santé : 57 infrastructures sanitaires, dont :**

- 29 pharmacies ;
- 12 cliniques ;
- 3 cabinets de soins ;
- 2 centres médicaux ;
- 1 CSPS ;
- 1 polyclinique ;
- 1 laboratoire ;
- 1 dispensaire.

Lieux touristiques :

- 16 hôtels ;
- 5 ronds-points emblématiques ;
- 2 monuments ;
- 1 musée.

Espaces de loisirs : 11 équipements socio-culturels et de loisirs

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

La voirie de l'Arrondissement 1 présente une configuration complexe liée à son statut de centre-ville et à la forte densité des activités administratives, commerciales et touristiques. La gestion du stationnement constitue également un enjeu majeur dans l'Arrondissement 1, en raison de la concentration exceptionnelle d'administrations, de commerces, de services financiers et d'équipements touristiques.

2.1.2 Eau et Assainissement

On recense 12 infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement dans l'Arrondissement 1. Il s'agit d'ouvrages hydrauliques et d'installations d'assainissement implantés dans les secteurs anciens. Bien qu'elles complètent le réseau urbain de distribution de l'eau, certaines infrastructures présentent des signes d'ancienneté et nécessitent une modernisation. L'arrondissement connaît par ailleurs des difficultés liées au drainage des eaux pluviales, où les inondations ponctuelles sont récurrentes en saison pluvieuse.

2.1.3 Énergie

Sur le plan énergétique, l'arrondissement 1 est couvert par le réseau de la SONABEL. Par ailleurs, il présente une avancée notable en matière d'électrification solaire. En effet, quinze infrastructures, principalement des centres de santé et des écoles primaires, ont été équipées en systèmes photovoltaïques. Cette dynamique s'inscrit dans une politique locale orientée vers l'amélioration de l'accès à l'énergie, la réduction des coûts de fonctionnement et la promotion des solutions énergétiques durables. L'arrondissement bénéficie également d'un programme d'éclairage public solaire déjà en cours, visant à renforcer la sécurité urbaine, faciliter les déplacements nocturnes et améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'Arrondissement 1 compte 57 infrastructures sanitaires, ce qui atteste de la forte présence des services de santé dans la zone. Le paysage sanitaire est dominé par les structures privées, avec 29 pharmacies et 12 cliniques. On y trouve également des cabinets de soins, des centres médicaux, un CSPS, un dispensaire, une polyclinique, un laboratoire et une structure de pharmacopée traditionnelle. Cette configuration révèle une offre dense et diversifiée, capable de répondre à une demande importante de soins liée à la forte concentration humaine et aux activités commerciales. Cependant, elle révèle aussi une dépendance significative à l'offre privée, notamment en ce qui concerne les services de consultation et de diagnostic. Le nombre limité de centres publics, en particulier de CSPS, demeure un défi dans une zone aussi peuplée.

2.2.2 Équipements éducatifs

On recense 75 infrastructures éducatives, ce qui fait de l'Arrondissement 1 un pôle majeur de formation au sein du Grand Ouaga. Les établissements couvrent l'ensemble du cycle éducatif, incluant le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le secondaire général et technique ainsi que l'enseignement supérieur. L'offre est particulièrement diversifiée : on y trouve 21 écoles primaires, 12 structures préscolaires, 12 lycées d'enseignement général, 9 complexes scolaires, 7 établissements post-primaires, 6 établissements d'enseignement supérieur, 5 centres de formation professionnelle, 2 lycées techniques et un établissement professionnel. La répartition spatiale des infrastructures montre une présence marquée autour des grandes centralités urbaines, notamment dans les secteurs de Gounghin, Cissin, Dapoya et sur les axes structurants comme l'avenue Kwame N'Krumah. Toutefois, plusieurs écoles publiques subissent une pression démographique importante, en raison de la densité d'habitat dans les quartiers centraux. L'enseignement privé occupe une place significative, particulièrement dans le post-primaire et le secondaire, traduisant un dynamisme mais aussi une dépendance accrue vis-à-vis des opérateurs privés.

2.2.3 Équipements marchands

Avec 233 infrastructures marchandes, l'Arrondissement 1 constitue le cœur économique de la ville. La typologie est dominée par les restaurants (45), les banques (37), les stations-service (32), les maquis-restaurants (32), les maquis (25), les marchés et yaars (10), mais aussi par les supermarchés, boulangeries, gares de transport, boutiques alimentaires, téléphonie, boulangeries et autres commerces urbains. Cette concentration exceptionnelle s'explique par la localisation centrale de l'arrondissement, qui attire aussi bien les activités commerciales formelles que les activités informelles. Elle contribue fortement

au dynamisme urbain, mais génère également des défis majeurs, notamment la congestion routière, l'occupation non réglementée de l'espace public et les nuisances liées aux flux commerciaux.

2.2.4 Équipements culturels

On recense 44 lieux de culte, comprenant des églises, mosquées et centres de prière. Ces équipements sont répartis dans l'ensemble des secteurs et jouent un rôle social central, notamment dans les quartiers anciens tels que Cathédrale ou Bilbalogho.

2.2.5 Équipements sportifs

On identifie 13 infrastructures sportives, parmi lesquelles 8 terrains de sport, 3 plateaux omnisports.

Cette offre, bien que diversifiée, est insuffisante pour une population jeune en forte croissance. Les installations existantes sont très sollicitées, ce qui accélère leur dégradation. L'arrondissement aurait intérêt à développer de nouveaux espaces sportifs et à réhabiliter les terrains existants pour améliorer l'accès aux activités physiques.

2.2.6 Équipements touristiques

Au niveau touristique, il est recensé 24 infrastructures touristiques, comprenant 16 hôtels, 5 ronds-points emblématiques, 2 monuments publics et 1 musée. Cette concentration reflète la vocation touristique et symbolique du centre-ville, marqué par une forte présence d'hébergements, de sites historiques et d'espaces publics d'importance métropolitaine.

2.2.7 Équipements Administratifs

On identifie 90 infrastructures administratives, comprenant des services publics, administrations, directions et institutions. Cette concentration confirme le rôle de l'Arrondissement 1 en tant que centre administratif majeur du Burkina Faso.

3. LE FORUM PARTICIPATIF DU 14 OCTOBRE A L'ARRONDISSEMENT N°1

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 14 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de l'**Arrondissement 1**. La séance a commencé à 10h 10mn avec la participation de 25 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants.

Photo 1 : Atelier participatif



3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Insuffisance des centres de collectes et de traitements des déchets ; - Recrudescence des dépotoirs sauvages ; - Enlèvement irrégulier des déchets solides ; - Absence de structure de recyclage ; - Etroitesse des réseaux de drainage (caniveaux) ; - Manque d'éducation au tri des déchets (déchets organiques des autres déchets) ; - Insuffisance des collecteurs de déchets ; - Assainissement Problèmes d'ouvrage des retenues d'eaux entraînant la dégradation des voies ; - Manque de puisards (Fuites des eaux usées des différentes concessions) ; - Incivisme de la population en matière de gestion des déchets (incinération des déchets causant de la fumée) ; - Vétusté des quartiers (quartiers délaissés exemple personnes décédées et réutilisation par la progéniture en magasin etc...) ; - Problèmes d'aménagement des marchés occasionnant des problèmes de gestion des ordures à l'intérieur des marchés ; - Problèmes de divagation des animaux ; - Insuffisance et Manque d'entretien de réseaux d'égouts ; - Décentralisation de la gestion des ordures (donner les moyens à chaque arrondissement de gérer ses ordures) ; - Insuffisance d'organisation et d'encadrement des collecteurs (diversités des prix par association de collecteurs, ...) ; - Insuffisance d'aménagement d'assainissement dans les structures scolaires - Etc.
Économie	- Insuffisance d'accompagnement financier des éleveurs ; - Insuffisance d'organisation d'éleveurs (aliments, médicaments...) - Insuffisance de formation au métier innovante ; - La non-régularisation des parcelles d'habitation utilisées à d'autres fins ;

	- Incivisme fiscale ; - Insuffisance de marches conventionnelles ;
Sociale, culture et démographie	- Conflits sociaux-culturels de la population (due à la question de la gestion des déchets, nuisance sonore due au commerce dans la zone d'habitation) ; - Faible démographie au profit d'une forte concentration commerciale de la population ; - Recrudescence des zones de dépravation des mœurs ; - Transformation accrue des zones à usage d'habitation en commerces et vice-versa ; - Manque de Sensibilisation des populations à la dénonciation des occupations de terre inappropriées/détournées de son usage d'origine ; - Nuisance sonore des lieux de cultes ; - Faible invitation à l'implication de l'association culturelle dans les prises de décisions d'ordre culturel ; - Faible participation de la commune dans les activités culturelles scolaires (par exemple décrété un thème culturel de l'année par la commune qui va susciter des recherches et activités récréatives par les élèves) ; - Désintérêts culturels des adultes en faveur des enfants (amener les enfants à s'y intéresser, les éduquer culturellement) ; - Délinquance juvénile en milieu scolaire (toxicomanie, dépravation des mœurs, etc.) ; - Existence de zones criminogènes dans l'arrondissement 1 (école Bilbalogho, école sud, intérieur du projet Zaka, mur de l'aéroport, côte ouest du lycée mixte de Gounghin, lycée Bambata, lycée Saint-Jo) ; - Déperdition scolaire ;
Infrastructures	- Insuffisance de parking (problème de mutation des terrains à usage d'habitation) ; - Manque d'aménagement du canal au profit de l'agroécologie ; - Absence de local pour les services de l'élevage ; - Insuffisance de canaux de drainage ; - Installation anarchique sur les ouvrages d'assainissement ; - Etroitesse des canaux d'évacuations ;

	- Réhabilitation des clôtures des établissements scolaire ; - Absence d'infrastructures d'assainissement en milieu scolaire ; - Terrains de sport peu ou pas aménagés dans les établissements scolaires ; - Vétusté des écoles ; - Inadaptation des infrastructures sanitaires aux normes actuelles ; - Insuffisance d'aménagement des marches et yaars ; - Absence de bibliothèque et de centre multimédia dans l'arrondissement 01 ; - Dégradation des voies (primaires, secondaires, tertiaires) ; - Insuffisance de signalisation verticale et horizontale ; - Insuffisance d'éclairages publics ; - Terrain de sport peu aménagé ; - Manque de plateau omnisport ; - Maison de jeunes en manque (dans les secteurs) ou en insuffisance de réhabilitation ; - Occupations anarchiques des espaces verts ; - Prolifération anarchique des garages et magasins de stockage ;
Gouvernances	- Dépendance de l'arrondissement en matière de gestion (déchets, écoles, formations sanitaires) à la commune de Ouaga ; - Insuffisance de financement pour la mise en œuvre des PCD (Plan Communal de Développement) ;

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Forte Mortalité (des personnes vulnérables -âgées et enfants, les gardes a vues) (chaleur) ; - Epidémie (grippe –forme de résistance) ; - Délestage électricité (impact sur les domaines économiques) ; - Destruction des plants (pic de chaleur) ; - Mortalité animales (pic de chaleur) ; - Baisse de la production/rendement animale (Chute de ponte) ; - Stress hydriques (déshydratation...) ; - Perturbation de la concentration en milieu scolaire.
Les précipitations	- Mutation des insectes (anophèle femelle) ; - Dégradation des voies ; - Inondations ; - Nombreux Sinistres ; - Augmentation de maladie (paludisme, maladies dermatologiques) ; - Eaux stagnantes (gites larvaires) ; - Augmentation de maladies parasitaires animales ; - Inondations des infrastructures d'élevages.
Les vents forts	- Transport des vecteurs (bactéries, virus) ; - Déracinement d'arbres ; - Décoiffage d'infrastructure scolaire et habitation ; - Transport de poussière (vent de sable) ; - Réduction de visibilité due au transport de poussière (risque d'accident de circulation routière, maladie oculaire) ;
Energie	Types d'énergies : - Utilisation d'énergie hydro-électrique ; - Utilisation d'énergie solaire 5% ; - Utilisation de biomasse Absent ; Source secondaire

	- Solaire pour édifice religieux ; - Groupes électrogènes ; - Avantages lie à l'utilisation de l'Energie solaire ; - Bénéfique à long terme ; - Présence de techniciens qualifiés ; - Moins de pollutions ; - Absences de contrainte administratives ; - Présence de bornes de recharges de voitures électriques ; - Désavantages ; - Couts élevés de l'installation et de la maintenance ; - Absences de mécanisme de financement adapte ; - Dispositions des équipements solaires ; - Présence de recycleurs (collecteurs batterie kouda) ; - Avantages lie à l'utilisation de l'énergie hydro-électrique - Flexible (cash-Power) ; - Désavantages lie à l'utilisation de l'énergie hydro-électrique.
Solutions d'adaptation	
Température	- Message d'alerte ; - Sensibilisation à la limite et heure de déplacement ; - Réhydratation abondante ; - Réduire la consommation d'alcool ; - Sensibilisation à la plantation d'arbres ombrages ; - Port de verres solaires ; - Adaptation vestimentaire (matières, couleurs) ;
Pluviométrie	- Message d'alerte à s'abriter ; - Sensibilisation sur les pratiques à faire au moment de la pluie (manipulation de téléphones, évité de s'abriter sous les arbres...) ; - Déguerpissement des occupants des zones inondables ; - Curages des caniveaux ; - Campagne de distribution de kits anti-moustiques ; - Pulvérisation intra-domiciliaire, communautaire et spatiale anti-moustique ;

	- Infrastructure de drainage.
Vent	- Messages d'alertes ; - La sensibilisation.
Mesures d'atténuation	
❖ Encouragement du transport en commun ; ❖ Encourager le Co-voiturage ; ❖ Encourager l'utilisation des véhicules électriques ; ❖ Utilisation des technologies d'énergies solaires ; ❖ Utilisation des déchets pour la production de gaz.	
LES PARTENAIRES	
ONG / ETAT	Association
- Les services techniques de l'Etat ; - PROGRAMME FEDERAL DE COOPERATION INTERNATIONAL COMMUNAL Belgique Burkina etc.	- Les coordinations d'associations, les associations ayant un partenariat ; - Entreprises privées ; - Les autorités coutumières et religieuses etc.
INTERCOMMUNALITE	
Q1 : Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques	- Tenir des cadres de concertations intercommunaux afin de mieux fédérer les actions ; - Mise en place de plans intercommunaux de développement ; - Partage et échange de bonnes pratiques ; - Construction d'infrastructures partagées/communes entre arrondissements et/ou commune ; - Sensibilisation par les leaders religieux et coutumiers sur les changements de mentalité (sermon communs partagés).
Q2 : Produire et Valoriser les ressources naturelles endogènes	- Initier des bosquets communautaires ; - Valorisation de la bande verte (délimiter - protéger, plans d'aménagements) ; - Valorisation des ronds-points (en végétation) ; - Jumelage intercommunale (échange culturelle :

	- Journée inter-arrondissement de reboisement : - Plantation d'alignement : - Initiation de groupement d'arbres par classe ou par village (bosquets villageois), avec dénomination scientifique et locales des espèces identifiées dans ces groupements d'arbres ou bosquets : - Soutenir l'initiative des jardins botaniques dans les établissements scolaires : - Création et réglementation de prélèvement de bosquets médicinaux.
Q3 : Changement de mode de vie et de comportement lié au déplacement, habitation, consommation, aménagement	- Encourager le transport en commun et co-voiturages : - Répression ou interdiction des engins polluants (fumées) : - Institution de concours intercommunaux en matière d'aménagements paysagers : - Initiation du Prix Arrondissement Eco (écologique) : - Produire un prototype d'habitation écologique et encourager son adoption par les habitants (orientation, direction du vent...) ; - Promouvoir l'agriculture hors-sol ; - Promouvoir un modèle de construction favorisant l'infiltration de l'eau.
PRIORISATION DES DEFIS	
1. Assurer la régularité de la collecte et du traitement des déchets (promouvoir le tri, le recyclage et l'entretien des ouvrages d'assainissement) ; 2. Encadrer et sensibiliser la population contre l'incivisme, la divagation des animaux et les nuisances sonores ; 3. Réduire la délinquance et la déperdition scolaire par des actions de prévention et la réhabilitation des zones à risques ; 4. Prévenir la mutation désordonnée des parcelles et réguler les changements d'usage du sol par une meilleure planification ; 5. Mettre à niveau les infrastructures scolaires, sanitaires, sportives et culturelles pour répondre aux besoins actuels ;	

6. **Soutenir les éleveurs et acteurs économiques locaux par des formations, un meilleur encadrement et un accès facilité aux financements ;**
7. **Renforcer les capacités de gestion et d'autonomie financière de l'arrondissement pour une meilleure mise en œuvre du Plan de développement de l'arrondissement.**

LA VISION

“ A l’horizon 2050, l’arrondissement 1 est un espace durable, solidaire, résilient et doté d’une économie prospère.”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'**ARRONDISSEMENT 1** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.